



Déclaration au CDEN du 26 novembre 2021

Monsieur le Président du Conseil Départemental, Monsieur le Directeur académique des services de l'Education Nationale, mesdames et messieurs

L'UNSA Fonction Publique, au moment de l'ouverture de la campagne des présidentielles, tient à rappeler l'attachement des Français à leurs services publics, patrimoine de ceux qui n'en ont pas. Le sentiment d'abandon qu'ils ont dans certains territoires (ruraux ou urbains) prend largement sa source dans la disparition des services publics de proximité.

Tous les ans, depuis quatre rentrées, le second degré perd des postes alors que la démographie augmente. Si le premier degré en gagne, ils sont aussitôt absorbés par les mesures tels que les dédoublements. A ce manque de postes, il est impensable que s'ajoute le manque de personnels pour pourvoir les emplois, qui plus est quand ces ressources existent.

Alors que l'année ne fait que commencer, la tension est déjà très forte. Il appartient au ministre d'expliquer les refus de recrutements possibles, et plus que tout de les autoriser !

Par ailleurs, le SE-Unsa a écrit au ministre le 6 octobre pour demander des informations claires et des explications sur les raisons du manque important de personnels constaté depuis la rentrée.

Qu'ils s'agissent des enseignants, des CPE, des PsyEN, des AESH ou des AED, selon les remontées des sections locales du SE-Unsa : on manque de personnels dans nos écoles, collèges et lycées ! Plus précisément, et plus préoccupant, on manque de personnels là où les supports existent pourtant.

En clair, même là où il y a des postes, il n'y a ni titulaire, ni titulaire remplaçant, ni contractuel pour les occuper. La pénurie dans le milieu médical est particulièrement criante dans notre département. Cela amène des situations très compliquées pour des collègues en arrêt long, en attente de passage en comité médical, qui ne savent pas dans quel délai leur situation sera étudiée. Nous savons que ces délais peuvent être dus à une pénurie de médecins dans notre département, toutefois, nous vous demandons, Monsieur le DASEN que ces collègues aient un courrier pour leur donner des précisions sur le délai de traitement de leur dossier. Nous sommes bientôt en décembre, certains collègues attendent des nouvelles depuis le mois de septembre, en espérant qu'enfin, ils aient des réponses écrites, en janvier, ou en février. L'Unsa demande que ces collègues ne restent pas sans réponse plusieurs mois, ces délais les amenant souvent à passer en demi traitement, ce qui ne fait qu'accroître leurs difficultés et leur mal être.

Par ailleurs, à l'heure où l'Education nationale n'a jamais autant peiné à recruter et assurer la présence d'un enseignant devant chaque élève, l'Etat décide de façon unilatérale l'instauration d'un nouveau mode d'affectation des personnels qui va encore réduire la capacité à pourvoir les postes des écoles et établissements les plus délaissés à l'échelle nationale, tout en réduisant l'offre de mobilité ouverte à tous. Profilage illisible de postes sur tout le territoire et mutations opaques, tel est le nouveau visage de la mobilité des personnels que dessine le gouvernement, sous-couvert d'expérimentation. Au-delà du climat délétère qu'un recrutement sur profil installe dans les équipes, c'est un verrouillage de la mobilité des personnels et un creusement de l'écart entre les zones qui sont les plus sollicitées et celles qui se vident un peu plus chaque année, qui s'annonce.

Les opérations de mutation sont au croisement des projets individuels de mobilité et état des besoins en personnels. L'instauration de coupe-fils ne fera qu'accentuer les déséquilibres. Aux rémunérations très en deçà des attentes, à une réforme de la formation illisible et insécurisante, s'ajoute donc un nouveau frein à l'attractivité du métier d'enseignant : des conditions de mobilité géographique réduites et opaques. Ce n'est pas ainsi que le ministère, in fine, va pourvoir les postes où les élèves ont le plus besoin de personnels titulaires et stables.

Pour le SE-Unsa, le ministre doit entendre l'opposition à son projet, réaffirmée par un deuxième vote unanime « contre » lors du Comité technique ministériel de ce vendredi 22 octobre. Quant au protocole sanitaire, l'augmentation du niveau de celui-ci, si elle est compréhensible, implique de la part des personnels de s'adapter à des consignes changeantes et de faire réappliquer des contraintes qui avaient été allégées, ce qui n'est jamais facile. Les enfants s'adaptent parfois plus vite que les adultes, aussi une communication envers les parents est essentielle. Le SNPDEN (syndicat des chefs d'établissement de l'Unsa) a d'ailleurs tenu une conférence de presse à ce sujet la semaine dernière, évoquant un malaise très grand de la profession, certains ayant des idées suicidaires. Le SNPDEN demande la refonte totale de leur système informatique, qui les met en difficultés en permanence mais également une communication ministérielle qui ne soit pas faite dans les médias.

Nous avons insisté sur la nécessité d'une campagne institutionnelle sur le testing et la vaccination envers les familles afin de ne pas laisser les personnels de terrain seuls pour porter ce message. Il revient au ministère d'être aidant pour les personnels. Si la décision n'est pas une surprise en soi compte-tenu de l'évolution des taux d'incidence, la méthode des annonces au grand-public avant le partage d'informations avec ceux qui mettent en œuvre est toujours aussi exaspérante. Quant au retour au niveau 2 pour ceux qui n'étaient pas encore concernés, notre positionnement est le même que pour ceux qui étaient concernés le lundi 8 novembre. Le renforcement des mesures sanitaires peu de temps après leur allègement est le scénario que nous avons craint et dénoncé dès les annonces gouvernementales de fin septembre.

Dans notre département, L'Unsa vous a déjà alerté Monsieur le DASEN sur des effectifs très chargés dans certaines divisions et dans certains établissements. Nous le refaisons aujourd'hui. Même si nos effectifs sont en baisse, les tensions restent importantes avec des divisions parfois chargées et du personnel non remplacé. C'est le cas à Paron, Villeneuve sur Yonne, Courson notamment pour lesquels le personnel médical est absent. Il est urgent de pallier à ces remplacements. Nous savons que certains remplacements sont en cours. Pour les divisions chargées, comme au collège de Joigny, de Vermenton, de Puisaye, nous redemandons que des moyens soient abondés dans les établissements icaunais la rentrée prochaine afin que les personnels puissent enseigner plus sereinement. Ce n'est pas le rapport de l'OCDE publié le 1er octobre qui va nous contredire. La France investit en moyenne 9% de moins que les autres pays faisant partie de l'OCDE. Conséquence : on se serre les coudes en classe, de la maternelle au lycée. Un seul chiffre sera nécessaire, les effectifs en maternelle en France sont 64% supérieurs en moyenne à ceux de l'OCDE. Nous le redisons aujourd'hui, le nombre d'élèves par classe a un impact important pour l'enseignement. La baisse pour le 1er degré est importante également malgré l'installation de nouvelles familles après le covid dans notre département. Les opérations de carte scolaire vont débiter en début d'année prochaine. Avec un durcissement des règles de scolarisation à domicile pour la rentrée prochaine, nous espérons que cette nouvelle mesure va être anticipée. Il est nécessaire de faire un état des lieux de ces scolarisations par tranche d'âge et par secteur géographique car certains enfants pourraient revenir dans les établissements scolaires, ce qui aura un impact au niveau des effectifs.

Il est nécessaire de le redire aujourd'hui, lors de ce CDEN et cette assemblée, alors que nous abordons les effectifs de scolarisation dans notre département. Mettons les moyens nécessaires humains, financiers et matériels pour notre département afin de permettre à nos élèves de réussir et

aux personnels de travailler dans de meilleures conditions.

De plus, cette année est marquée par l'évaluation d'un certain nombre d'établissements du 2nd degré. Cela concerne 13 établissements pour l'Yonne. Nous avons été sollicités par les équipes de ces collèges, s'interrogeant sur la finalité de cette évaluation. Il est regrettable que ce dispositif ait un caractère obligatoire. Ce travail d'évaluation ressemble fortement à la phase diagnostic qui précède l'élaboration du projet d'établissement. Si cette évaluation enclenche, en lien avec le projet d'établissement, une réelle dynamique profitable aux équipes avec des moyens humains et financiers, alors c'est une action que l'on ne peut que soutenir. Mais la crainte est grande que tout ce processus lourd et long ne débouche sur aucune action concrète ni aucuns moyens dédiés et ne soit donc une coquille vide.

L'Unsa le redit aujourd'hui, les collègues sont fatigués, défiants et ne pensent pas que ce dispositif imposé puissent améliorer leur quotidien avec les élèves, alors pourquoi s'investir ? Nous avons l'impression qu'il s'agit de « rattraper le temps perdu », faire du chiffre et cocher des cases plutôt que de laisser le temps de l'appropriation, de la formation et de la réflexion pour les équipes. C'est pour cette raison que L'Unsa Education a demandé au Conseil d'Evaluation de l'Ecole de décaler son calendrier. Les collègues évalués l'an dernier se disent déçus par la suite, comme à Avallon par exemple où la restitution des évaluateurs a bien montré que les enseignants étaient en demande de temps pour travailler en équipe, en expliquant que c'était la plus-value de cet établissement. Malheureusement, ce constat ne sera pas suivi de moyens. C'est exactement ce que l'Unsa dénonce : si des constats sont faits, des demandes précises comme ici pour poursuivre une dynamique positive, une stabilité et une cohérence de l'équipe pédagogique mais que cela n'enclenche rien par la suite, que ce soit des heures, des moyens humains ou encore de la formation, ce travail sera vain, ce qui est regrettable.

Depuis la rentrée 2021, la priorité des écoles et EPLE n'est pas d'évaluer mais de retrouver les élèves, gérer hétérogénéité et continuer d'absorber les changements dus aux réformes et protocole sanitaire qui est sans arrêt en mutation.

Par ailleurs, avec la réforme du bac, les collègues sont anxieux quant à l'approche des examens. Avec la création d'un bac « à la carte », les élèves de première et de terminale générale ne se tournent plus vers une série en particulier, c'est un constat. Devant désormais choisir des spécialités en plus d'un tronc commun, dont les mathématiques ne font pas partie, le nombre d'heures de mathématiques dispensées a fortement baissé. Nous ne pouvons qu'être dubitatif sur ces choix. Quant au bac et lycée technologique, le ministère sabote sa propre réforme : les principes affichés pour cette réforme pouvaient sembler intéressants mais, menée tambour battant, celle-ci se fracasse sur les contraintes d'un réel dégradé par un budget insuffisant et une démographie en baisse. Alors que l'Unsa défend un lycée plus ouvert, le choix des enseignements de spécialité devient un enjeu crucial pour l'orientation post bac. La voie technologique est clairement la victime collatérale de la réforme. Quant à la voie professionnelle, gratifiée par le ministre de « deuxième priorité », elle est sommée de se transformer. Tout cela est inquiétant pour l'avenir de nos jeunes et se traduit dans les résultats des élèves au bac professionnel, en baisse. Ce n'est pas en libéralisant « le marché de l'apprentissage », avec la loi de septembre 2018 dite « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » que les conditions d'enseignements vont s'améliorer, et par conséquent les résultats. Le dispositif « Parcoursup » est lui aussi critiquable : cette plate forme a atteint son objectif de régulation, cependant, les réponses au fil de l'eau, résultat de l'absence de classement des vœux, condamnent à une longue attente les bacheliers qui ne présentent pas les meilleurs dossiers. Par ailleurs, les bacheliers professionnels et technologiques sont surreprésentés et cela n'est pas acceptable pour l'Unsa. Il faut anticiper les places pour ces bacheliers plutôt que d'en ouvrir en urgence à la rentrée. Beaucoup de sources d'inquiétude donc et ce ne sont pas les nouvelles mesures annoncées hier quant à la recrudescence de cas de covid qui va nous rassurer. Pour le SE UNSA, dans la situation épidémique actuelle, le changement de stratégie est risqué sur trois aspects au moins : la circulation du virus, le climat entre l'école et les familles alors que pour la plupart

d'entre elles, elles ne pourront bénéficier de test à l'école et enfin la capacité de l'Ecole à gérer le suivi individuel des élèves du point de vue de leurs tests et de la scolarisation en présentiel pour les uns et en distanciel pour les autres. Le Se UNSA redoute une désorganisation qui risque de desservir la lutte contre l'épidémie et ajoutera de la pression sur l'ensemble de la communauté éducative qui jusque-là a réussi à rester unie au bénéfice des élèves. C'est ce que l'ensemble des syndicats de l'Unsa et notamment le SE UNSA s'efforcera de faire entendre au ministère dans les jours qui viennent.

Pour l'Unsa Education, Solange Silvan et Cécile de Joie